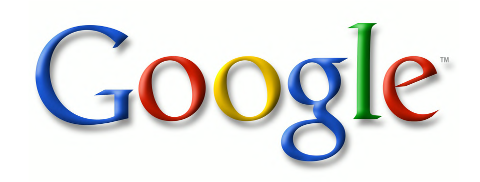

Google

A la Société Royale des Beaux arts et de Littérature de Gand.

705.

Hommage de l'auteur

L. R.

DES ROMANS

DE

CHARLEMAGNE.

DES ROMANS

DE

CHARLEMAGNE

CONSIDÉRÉS COMME DOCUMENTS HISTORIQUES

DU MOYEN AGE.

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 22 DÉCEMBRE 1843, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE ACADÉMIQUE DE CHERBOURG,

PAR

M. Le Chanteur de Pontaumont,

MEMBRE DE LADITE SOCIÉTÉ.

CHERBOURG,

Imprimerie de THOMINE, rue Tour-Carrée.

1844.

DES ROMANS

DE CHARLEMAGNE

CONSIDÉRÉS COMME DOCUMENTS HISTORIQUES

DU MOYEN AGE.

Ce n'est pas sans un vif regret que nous devons voir les écrivains de nos jours faire de si rapides progrès dans une littérature où les crimes et le sang jouent les premiers rôles. Adieu ces compositions agréables qui poétisaient le seuil du manoir champêtre et l'intimité du foyer des cités ! Adieu ces chroniques et ces légendes où le roman d'autrefois venait prendre les reflets naïfs des mœurs et des usages des temps passés ! Maintenant il faut à nos esprits d'autres émotions que celles de l'âme, d'autres blessures que celles du cœur : nous méprisons les douces larmes, nous ne voulons que de la crainte et de l'effroi.

Et, cependant, si l'on daignait jeter un coup-d'œil sur le passé, que de mines fécondes, que de richesses ignorées dans nos chroniques, nos romans anciens et même dans nos simples légendes ! On oublie trop de nos jours les vieilles traditions nationales qui, presque toutes, prennent leur source dans l'histoire. Ces antiques récits font mieux connaître un siècle et le cachet qui lui est propre que les histoires écrites philosophiquement. Ils entrent dans l'intimité, ils pénètrent dans les détails de la vie privée que le philosophe néglige. On se tromperait étrangement si l'on pensait que ces romans, ces légendes sont sans intérêt pour nos annales. L'ensemble de ces compositions est vrai : elles ne racontent pas exactement les événements accomplis, mais elles portent les nuances fidèles de leur date. Oui, Messieurs, ces productions de la plume crédule des Trouvères ou des Clers sont, en général, les seuls documents à consulter pour connaître l'état des esprits, la vie intime des sociétés au moyen âge. Le légendaire vous dit le drame de son époque avec le soin et la satisfaction de l'antiquaire blasonnant un vieux monument. Il vous fait toucher du doigt le baron français, encore Romain du Bas-Empire, le Franc de Charlemagne et le moine des premiers couvents chrétiens. Il nous les montre avec leur côté cruel,

héroïque ou plaisant. Gardons-nous donc de rejeter ces chroniques, ces romans et ces légendes, parce qu'ils manquent de l'arrangement ou de la logique d'une longue civilisation.

La France est demi-barbare aux temps dont nous parlons. L'ancienne Gaule est encore couverte de débris; les Francs, vainqueurs des Romains, y campent militairement, sans daigner de sitôt relever les ruines qui entourent leur triomphe. Il est facile de comprendre qu'un empire où le système féodal prend naissance, fractionné, divisé par des rivalités, ne peut rien faire de grand ni avoir des historiens comme aux temps de Tacite et de Salluste. Les barons français songent beaucoup plus à la vengeance de leurs griefs réciproques ou aux plans que trace une ambition de localité qu'à ces entreprises d'ensemble que la nationalité seule inspire. C'était là l'enfance de cet état féodal si contraire à tout sage progrès. Charlemagne à la vérité parut, et sa main habile et puissante réunit tous ces éléments hétérogènes pour en former la base de sa colossale autorité. Mais le système féodal proprement dit était trop incompatible avec le régime gouvernemental et vigoureux de cet empereur. A sa mort, tout retomba dans le chaos. L'anarchie féodale reparut plus forte que jamais; une ignorance barbare vint refouler au

loin les progrès que l'esprit humain avait faits pendant 47 ans que dura le règne de Charlemagne. Un siècle à peine s'était écoulé depuis la conquête des barbares, et déja la France ne retenait plus qu'un souvenir confus de la civilisation romaine que cet empereur avait ravivée avec Alcuin, son maître.

C'est pour connaître les faits accomplis dans ces temps éloignés, manquant d'historiens habiles, que le roman et la légende sont précieux. C'est au moyen de ces débris échappés au naufrage des siècles qu'il est possible à l'écrivain ou à l'archéologue de reconstruire l'édifice du passé. Les légendes de ces époques offrent un intérêt historique. On y voit apparaître ces hommes nouveaux qui ne sont ni de l'antiquité ni des jours chevaleresques des croisades ou de la renaissance. Les lignes âpres de ces caractères ont le coloris ardent du Christianisme primitif et de la verve sauvage des poésies scandinaves.

Charlemagne, Messieurs, est donc, comme nous l'avons dit plus haut, le centre d'une vaste épopée romanesque, qui jette du jour sur l'histoire de France dans les temps reculés. Cette épopée se développe dans ces compositions bien connues sous le nom de *Romans de Charlemagne*, *des Douze Pairs* et *des Neuf Preux*. Autour du grand Empe-

reur viennent se placer ces Pairs de France, ces Paladins : ce sont eux qui jouent le rôle actif dans ces drames héroïques, où parfois Charlemagne, assis sur son trône d'or, dans un repos majestueux, leur laisse le fracas des aventures.

Antérieurement à l'époque carlovingienne, on avait quelques traditions poétiques se rattachant aux noms d'Attila et de Théodoric ; mais ces traditions étaient en partie fabuleuses, tandis que, pour Charlemagne, nous le connaissons à l'état de héros historique avant de le voir à l'état de héros de roman. Il est devenu l'aimant vers lequel convergent ces compositions épiques qui naissent toujours dans l'enfance des peuples, car le propre des grands noms est d'attirer à eux les traditions populaires. Dans notre Normandie, Messieurs, toutes les ruines romaines ne sont-elles pas parées du nom de César ?

Ces romans donnent un type propre au moyen âge, où chaque période a ses aventures caractéristiques. Les femmes, en particulier, jouent un grand rôle dans ces sortes de compositions, car la femme et le roman se tiennent. Le roman naquit dès que la femme, quittant les devoirs obscurs et modestes du gynecée antique, vint siéger dans les affaires et les plaisirs de la vie du dehors. L'Antiquité a de nombreux historiens, parce que l'his-

toire est le récit des actions de l'homme, tandis que le roman, qui est l'histoire de la femme, ne pouvait commencer qu'avec l'époque de sa liberté.

La plupart de ces romans sont rimés et écrits en langue romane. La conquête des barbares ayant corrompu dans les Gaules l'idiome des Romains, on vit paraître la basse latinité, puis une langue vulgaire, formée du dialecte des vainqueurs et de celui des vaincus. C'est sous ce titre de langue vulgaire que les auteurs latins du moyen âge ont désigné la langue romane, qui commença d'être parlée au temps de Charlemagne. Sous le règne de Charles-le-Chauve, son petit-fils, elle était en usage dans les actes publics, ainsi que le constate le traité passé à Strasbourg, en mars 842, entre ledit Charles et Louis-le-Germanique, son frère (1).

Il est à remarquer que la plupart de ces romans n'ont point été composés sous le règne de Charlemagne ; ils datent tous du XIII[e] siècle. Le grand caractère de cet empereur, ses exploits, firent de lui le premier homme de son temps et le héros des époques qui suivirent. La barbarie dans laquelle restèrent la France et le reste de l'Europe pendant les IX[e] et X[e] siècles donna aux actes réels de

(1) Duchesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. 2, p. 274. — Gloss. de la langue romane, t. 1[er], p. 20. — Bonamy, Acad. des inscriptions, in-12, t. XLI, p. 387-486. — Dom Liron, Singul. hist., t. 1[er], p. 105.

la vie de Charlemagne le coloris romanesque et merveilleux de cette période (1). Parut un auteur sous le pseudonyme de Turpin, archevêque de Reims, qui réunit toutes les traditions relatives à Charlemagne (2). On y retrouve les légendes et les romances populaires des siècles dont nous venons de parler. Il est hors de doute que cet ouvrage fut d'abord rédigé en basse latinité, puis traduit en langue romane. La plus ancienne version de la vie de Charlemagne par Turpin est celle de Michel de Harnes ; elle remonte à Philippe-Auguste, au commencement du XIIIe siècle (3).

Le goût de cette époque pour le merveilleux, goût qui avait fait adopter comme histoire tous les écrits romanesques de l'archevêque Turpin (4), se fortifia de plus en plus lorsque furent *mis en lumière*, comme on le disait alors, les récits des chevaliers de la Table-Ronde. Les prouesses des

(1) *Warton*, Hist. litt. d'Angleterre, t. 1er. p. 18. — *Marca*, Hist. de Béarn, l. 2, chap. 6. — *Voltaire*, Essai sur les mœurs, t. 2, p. 54.

(2) *Cronique et histoire faicte et composée par révérend père en Dieu Turpin, archevesque de Rheims, contenant les prouesses et faits d'armes advenus en son temps, au très-magnifique roy Charles-le-Grant. Paris, Pierre Vidoue, 8e jour de Juin, mil cinq cens xxvij. in-4 goth.* — Celle que l'on préfère a pour titre : *J. Turpini histor. de vitâ Karoli magni et Rolandi :* elle a été publiée à *Francfort* en 1566, in-fol.

(3) Elle se trouve à la *Bib. royale*, n° 8190.

(4) Hist. litt. d'Italie, t. IV, p. 133.

barons de Charlemagne qui, pendant quelque temps, avaient été presque oubliées, revinrent à la mode plus fortement que jamais. Alors, on mit en vers romans non-seulement les hauts faits de cet empereur, mais encore ceux de ses pairs et de ses preux. Entre eux tous brillent au premier rang les exploits et la mort du célèbre Roland, qui périt par trahison dans les gorges de Roncevaux avec l'arrière-garde de l'armée française qu'il commandait (1). On alla même jusqu'à produire en scène certains personnages à qui les annales authentiques de Charlemagne, écrites par Eginhard (2). ne permettent de donner qu'une existence très-problématique. En effet, vint *l'Histoire des Quatre Fils Aymon* (3), ce roman qui, publié en prose pendant le XVe siècle, traduit en anglais en 1554, et imprimé avec tant de profusion pour la bibliothèque bleue, a joui pendant longues années d'une grande célébrité. Nous trouvons ensuite *Regnault de Montauban*, *Maugist d'Aygremont* et *Vivian*, *Ogier-le-Danois, la fleur des batailles Doolin de Mayence* (4), et le *Triomphe des Neuf Preux* (5).

(1) Mezeray, t. 3, p. 430. — Daniel, t. 1er, p. 433. — Bib. des Romans, nov. et déc. 1777.

(2) *Eginharti vita et gesta Caroli magni, cum comment. Bisselii et not. Bollandi*, *Trajecti ad Rhein*, 1711, *in-4*.

(3) *Lyon*, 1493, in-fol.

(4) *Paris*, 1501, in-fol.

(5) *Abbeville*, 1487, in-fol.

Le trouvère Adanz, poëte et favori de Henri III, duc de Brabant, composa au XIII[e] siècle quelques-uns des romans que nous venons de citer. On lui doit celui d'*Ogier-le-Danois* (1) et deux du titre d'*Aymeri de Narbonne* et de *Berthe et de Pépin*. Ce dernier fut continué par Girardin d'Amiens dans son roman de *Charlemagne, fils de Berthe*. Huon de Villeneuve, autre trouvère du XIII[e] siècle, rima les *Aventures de Regnault de Montauban* et de *Garnier de Nanteuil*, lesquelles ont servi de type à plusieurs compositions du même genre (2).

A la suite de ces romans de Charlemagne, on peut classer ceux de la Table-Ronde et ceux de chevalerie, dont quelques-uns ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de certaines provinces de France. Tels sont, pour la Normandie, la vie de *Robert-le-Diable* et le *Roman de Richard-sans-Peur* (3).

En un mot, Messieurs, tous les romans de Charlemagne, et ceux qui ont été tracés sur leur modèle, ont été de précieux documents pour écrire l'histoire si dramatique et si belle de notre patrie.

(1) *Paris, Bonfons*, 1583, in-4, fig. — Hist. litt. de France, t. VII-VIII, p. 594, et t. X, p. 15.

(2) *Pasquier*, l. VII. — Hist. litt. de France, t. VII, p. 23. — *Sinner*, ext. de poésies, p. 15. — *Fauchet*, p. 562. — *Duverdier*, t. II, p. 249. — *Lacroix-du-Maine*, t. 1er, p. 384.

(3) *Vie du terrible Robert-le-Diable*, Lyon, 1496, in-4o. — *Le Roman de Richard-sans-Paour*, Paris, in-4 goth.

Ceux d'entre eux dont les fictions naïves n'ont parlé que de héros purement imaginaires, ou de ces grands coups d'épée qui charmaient l'aimable Sévigné, méritent encore notre bienveillance, puisqu'ils nous ont procuré l'immortel roman de Don Quichotte.
